Comité des Clients Utilisateurs de RTE

Commission Accès au Réseau

Groupe de Travail

Consommateur

Relevé de conclusions de l'atelier du 11 juin 2021

Participants :

Aurelie MORON	CRE
Alain BRISSE	ORANO Group
David FERANDELLE	SNCF RESEAU
Anne DEVAL	KEM ONE
Olivier LANOIS	TEREOS
Pierre JEAN	MICHELIN
William CHAN	ALFI
Franck AIME	PSA

Raphaël SIERRA	RTE – Département Accès au Réseau et Offres de Services
Mai-Anh CHAVANE	RTE – Département Accès au Réseau et Offres de Services
Laurent SAVI	RTE – Département Accès au Réseau et Offres de Services
Anne-Lise RADENEZ	RTE – Direction Commerciale
Peggy Chevalier	RTE – Direction Commerciale
Tatiana WIRTH	RTE – Direction Juridique

***

Sommaire

1 Planning de travail 3
2 Evolutions présentées lors du précédent GT 3
2.1 Conditions Générales du CART-Consommateur 3
2.2 Conditions Particulières du CART-Consommateur 4
3 Présentation de nouvelles évolutions à discuter 4

1 PLANNING DE TRAVAIL

Le 29/06 de 15h30 à 17h se tiendra un GT où il est prévu d'aborder non seulement le CART-Consommateur mais également le raccordement.
Une version projet des Conditions Générales et des Conditions Particulières du CART-Consommateur sera transmise en amont de la réunion afin que les clients puissent réagir dessus en séance.

RTE rappelle que les concertations sur le CART TURPE 6 se tiennent en parallèle dans le cadre des GT Consommateurs, GT Distributeurs et GT Producteurs de la CAR. RTE rappelle que les clients peuvent également profiter de ces concertations pour proposer des évolutions du CART.

RTE prévoit de lancer la consultation du CART-Consommateur sur le site Concerte.fr de début août au 10 septembre 2021, puis d'organiser un atelier pour faire un retour sur la consultation (date à définir courant septembre ou octobre), en vue de saisir la CRE en T4 2021.

2 EVOLUTIONS PRESENTEES LORS DU PRECEDENT GT

Huit jours avant le présent atelier, RTE a transmis

- une version projet des Conditions Générales ; tous les chapitres à l'exception des chapitres « Dispositions Générales » et « Glossaire » ont fait l'objet soit d'évolutions dont les principes ont été présentés et discutés lors des précédents ateliers, soit de toilettage,
- une version projet des Conditions Particulières.

A défaut d'avoir pu faire part de leurs remarques et interrogations en amont de l'atelier, les membres du GT ont été invités à réagir en séance. Ils peuvent encore le faire d'ici le prochain GT du 29/06, ou lors de la phase de consultation.

2.1 Conditions Générales du CART-Consommateur

RTE parcourt en séance les principales évolutions du document par rapport à la version en vigueur (en DTR), ainsi que les articles dont la rédaction avait déjà fait l'objet d'une présentation lors des précédents ateliers mais qui ont été modifiés depuis à la marge pour prendre en compte les discussions menées sur les CART GRD et CART-Producteur dans le cadre des GT adhoc.

RTE attire l'attention des participants sur les articles qui pourraient nécessiter une relecture attentive de leurs experts juridiques et de leurs services assurances, à savoir les articles du chapitre 8 « Responsabilités et assurances ».Il n'y a pas eu de retours sur le montant minimal de la couverture de RC proposé (40 M€).

RTE rappelle que la séparation réseau en dehors des jours/heures ouvrés et/ou avec des moyens spéciaux font l'objet d'une prestation annexe sur devis. M Lanois (Michelin) précise avoir eu des refus de RTE pour effectuer une séparation de réseau le dimanche ; récemment le site s'est réorganisé pour ne demander que des séparations en jours ouvrés.

RTE fait un retour sur la question posée lors de l'atelier de mai, relative à l'indemnisation des pertes d'exploitation (voir la présentation).

Il n'y a pas d'autre réaction de la part des participants de l'atelier.

2.2 Conditions Particulières du CART-Consommateur

RTE parcourt en séance le document.

Les modifications portent essentiellement sur la forme. Par exemple, de nombreuses informations sont renvoyées en annexes, les répétitions sont supprimées autant que de besoin. RTE présente une solution pour introduire dans les CP la notion de libellé, afin de faciliter le lien (la lecture) entre le CART et la facture.

RTE va sans doute proposer un tableau unique et plus synthétique présentant les Points de Connexion et Points de Regroupement, dans le but de favoriser le passage à la digitalisation du contrat CART.

Il n'y a pas de réaction de la part des participants de l'atelier.

3 PRESENTATION DE NOUVELLES EVOLUTIONS A DISCUTER

RTE propose des évolutions du chapitre « Dispositions générales » ; il s'agit essentiellement de réorganisation et/ou de précisions. Les évolutions portent sur

- La modification du contrat
- Les notifications,
- Les cessions,
- La résiliation et suspension,
- L'entrée en vigueur du contrat.

Ces propositions n'appellent pas à réaction de la part des participants de l'atelier.

Prochain GT: le 29/06 de 15h30 à 17h